



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 93567

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la question des accidents de la vie courante. Avec 11 millions d'accidents, près de 20 000 décès et 4,5 millions de blessés chaque année, les accidents de la vie quotidienne représentent en effet un fléau bien plus meurtrier que l'insécurité routière, et qui pourtant pourraient être évités. L'exemple des pays du nord de l'Europe qui ont mis en place des politiques volontaristes montre qu'il est possible de diviser par trois le nombre de décès liés aux accidents domestiques, et ce grâce à des campagnes adaptées et des actions menées par l'ensemble des acteurs concernés. Déclarer en France la prévention des accidents de la vie courante « grande cause nationale 2011 » permettrait certainement une prise de conscience collective, encouragerait la définition d'une politique interministérielle et mobiliserait l'ensemble des acteurs afin de faire diminuer enfin le nombre de drames. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle réponse le Gouvernement entend donner à cette demande légitime ainsi que le calendrier au terme duquel le thème de la grande cause nationale 2011 sera connu.

Texte de la réponse

En décembre dernier, le label « grande cause nationale » a été attribué à la lutte contre la solitude pour l'année 2011. Néanmoins, le Gouvernement reste très attentif à la lutte contre les accidents de la vie courante et à la réduction du nombre de décès et de blessures, trop nombreux encore. L'État s'est d'ailleurs mobilisé en organisant des campagnes de communication visant à mieux informer nos concitoyens afin d'éviter ces accidents qui ont parfois des conséquences dramatiques. Le Premier ministre a pris bonne note des propositions opérationnelles formulées par le collectif d'associations qui avait déposé un dossier de candidature pour l'attribution du label « grande cause nationale » pour 2011. Il a demandé que ces propositions fassent l'objet d'un examen au cours des prochaines semaines par les ministères concernés, dans la perspective d'un renforcement de la dynamique d'action interministérielle initiée sur ce sujet par le plan de prévention de 2005.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93567

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2010, page 12371

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4450